

mon agglo

N° 67
Octobre/Novembre/Décembre 2023

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

EN ACTIONS

LA GARE DE MELUN SE TRANSFORME



melunvaldeseine.fr

Sommaire



Mon aggro en images

Les légendes du ciel
Page 5



Mon aggro fait l'actu

Améliorez la performance énergétique
de votre logement !
Page 6



Mon aggro en actions

La gare de Melun se transforme
Page 11



Mon aggro en interview

Morgane Pilot,
la surdouée de la pâtisserie.
Page 15



Mon aggro se découvre

Deux expositions thématiques à voir
au Musée de la gendarmerie.
Page 16



Mon aggro connectée

Non au harcèlement scolaire !
Page 17

mon aggro

Directeur de la publication : **Louis Vogel** /
Directrice de la communication : **Rachel Bellinquez** /
Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** /
Rédaction : Service communication :
297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys -
Tél. : **01 64 79 25 29** / Réalisation de la maquette
du magazine : **Emendo** / Conception, mise en page
et illustration réalisées par : **LATITUDE** - 0380-23 /
Impression : **Vincent imprimeries** /
Distribution : **Milee** /
Tirage : **59 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

20 communes
réunissant
134 869 habitants
Insee 2020.



**Chers amis,**

Après un été qui, je l'espère, vous a apporté réjouissances et repos, la rentrée a sonné et avec elle le retour aux déplacements du quotidien. En train, en bus, à pied ou à vélo, en voiture... tous les modes de déplacements doivent avoir leur place dans l'agglomération, pour pouvoir se compléter, se combiner, et mieux partager l'espace public. Favoriser la multimodalité et l'intermodalité constitue un axe fort de notre politique de mobilités, une des priorités du projet d'agglomération Ambition 2030.

Cette politique répond aux nouveaux usages, comme le vélo, mais aussi à la demande de nos concitoyens pour un cadre de vie apaisé et des transports plus propres.

Cette ambition nécessite de profondes transformations dans la façon de se déplacer au cœur de notre agglomération. Cette mutation est à l'œuvre. Des chantiers en attestent, qui sont le signe que le territoire bouge et augurent de deux grands projets : le Tzen2 et la transformation du pôle gare de Melun. C'est ce vaste projet, dont la Communauté d'Agglomération est maître d'œuvre sur la partie non ferroviaire, que nous vous invitons à découvrir dans le dossier de ce magazine.

Nous parlons de projets de transports et d'aménagements urbains à l'horizon 2030. Il nous faudra apprécier pas à pas les réalisations, qui se feront par phases successives, avant d'aboutir au projet d'ensemble.

Regardons vers l'avenir !

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller Régional d'Île-de-France

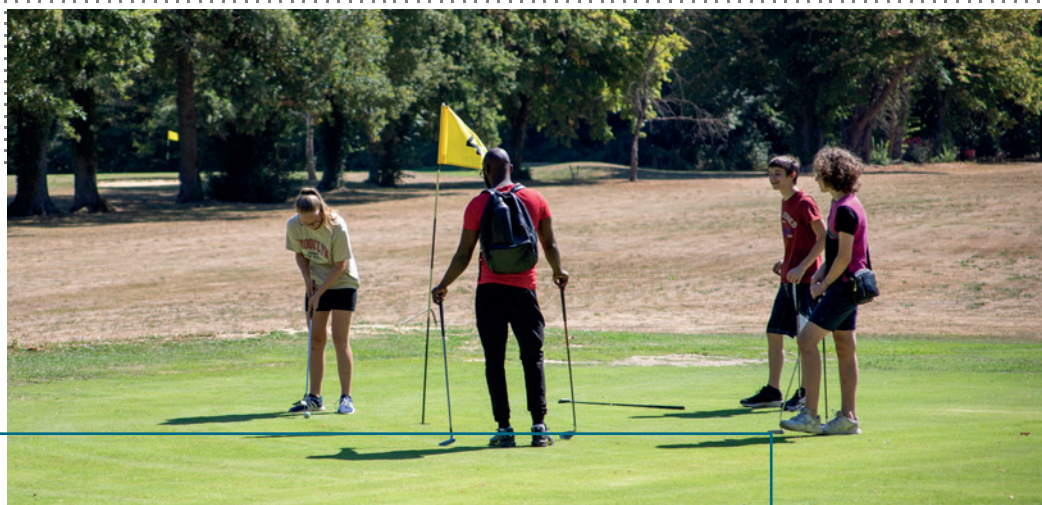


“ Tous les modes de déplacements doivent avoir leur place dans l'agglomération, pour se compléter, se combiner et mieux partager l'espace public . ”



Une maison médicale pour le village de Seine-Port

Vendredi 30 juin. Dix logements locatifs sociaux et une maison médicale, abritant deux médecins généralistes et deux infirmières, ont été inaugurés à Seine-Port. Plus de 500 000 euros ont été nécessaires pour l'aménagement du cabinet médical, situé au rez-de-chaussée de la résidence, dont 50 000 euros financés par l'Agglomération Melun Val de Seine.



Sport Passion : un été plein de sensations

Du 10 juillet au 25 août. 513 jeunes de l'agglomération de 6 à 17 ans ont participé aux activités proposées dans le cadre du dispositif Sport Passion, sur les trois sites de Boissise-le-Roi, Montereau-sur-le-Jard et Melun. Un succès qui ne se dément pas d'année en année.



Encore plus de photos
en flashant ce code





Hommage aux héros de la Libération à Melun

Dimanche 3 septembre. Il y a soixante-dix-neuf ans, le 25 août 1945, la ville de Melun était libérée par les troupes alliées, qui arrivaient à la Préfecture après avoir traversé Cesson, Seine-Port et Boissise-la-Bertrand. La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine et la Ville de Melun ont rendu hommage à tous ceux qui sont venus libérer la France.



Les légendes du ciel

Samedi 8 et dimanche 10 septembre. Fidèle partenaire de la manifestation, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine était au rendez-vous du meeting aérien Air Legend, dont la thématique était cette année la Seconde Guerre Mondiale. Le Président de la Communauté a visité le parc d'avion, en compagnie d'élus de différentes collectivités.



Mobilités en fête

Dimanche 17 septembre. Ambiance festive et familiale sur le quai de la Courtille, pour la deuxième édition de la Fête de la Mobilité organisée par l'agglomération, et une programmation enrichie avec plus de stands et plus d'animations. L'occasion pour les habitants de l'agglomération de découvrir les multiples façons de se déplacer au quotidien et les grands projets de mobilités menés par l'agglomération.

HABITAT

Améliorez la performance énergétique de votre logement !

Mon Plan Rénov', c'est le dispositif de conseils et d'aides financières mis en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour favoriser la rénovation énergétique des logements privés sur les vingt communes de son territoire.

Vous êtes propriétaires d'un logement que vous occupez ou que vous mettez en location sur une des vingt communes de l'Agglo ? Depuis novembre 2022, l'Agglomération Melun Val de Seine propose un espace conseil France Rénov' pour vous accompagner dans le projet de rénovation énergétique de votre logement, qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement. Trois conseillers France Rénov' vous aident à définir les travaux les plus adaptés à votre foyer, à les prioriser, à décrypter un diagnostic, à lire et comprendre des devis. Ils vous accompagnent aussi sur le volet financier, pour connaître les aides disponibles, monter un plan de financement et ce, jusqu'à la réalisation de vos travaux. Sous certaines conditions, et



quand vous êtes éligibles à des aides de l'État, vous pouvez également recevoir une aide complémentaire de l'Agglo grâce à Mon Plan Rénov'.

Grâce à ce service public, neutre et gratuit, vous pourrez gagner quelques étiquettes sur le diagnostic énergétique de votre logement, ce qui permet à la fois de le valoriser, de gagner en confort, de réaliser des économies et de préserver l'environnement.

Pour prendre rendez vous :
01 64 98 11 79

Rénovation énergétique, attention aux arnaques

Les services publics ne démarchent jamais. Si vous l'êtes, par téléphone ou chez vous, soyez très vigilants et respectez les 4 règles suivantes :

- Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet
- Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales
- Faites attention aux offres trop alléchantes.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un de nos trois conseillers France Rénov'



Copropriétés dégradées : une première rénovation à Melun

L'agglomération Melun Val de Seine et l'État ont livré mi-juin les travaux d'une copropriété privée, dans un immeuble du 18^e siècle, à Melun, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Celui-ci avait été mis sous arrêté de péril et évacué en juin 2019, afin de mettre ses occupants en sécurité. Sept autres programmes de travaux sont en cours sur le périmètre de l'opération au centre de Melun. 35 copropriétés dégradées ont été identifiées à ce jour.



500

logements sont identifiés comme fragilisés et peuvent entrer dans le dispositif.

10

millions d'euros. C'est la somme consacrée à la rénovation de copropriétés dégradées dans le cadre de l'OPAH-RU 2020-2024, dont 3 millions financés par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et 7 millions par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Avant



Après



Toute l'actu sur
melunvaldeseine.fr

CULTURE

Une éruption de couleurs de Barcelone à Vienne



L'Orchestre Melun Val de Seine, sous la direction de Jean-Michel Despin, se produira avec le guitariste soliste Antonio Fruscella, dimanche 3 décembre, au MAS du Mée-sur-Seine.

Pour la troisième saison consécutive, l'orchestre Melun Val de Seine poursuit son cycle des grandes œuvres concertantes. Cette année, c'est l'un des concertos pour guitare et orchestre le plus admiré du répertoire qui est au programme : le concerto d'Aranjuez de Joaquín Rodrigo. Le fameux guitariste Antonio Fruscella fera ce splendide cadeau au public de ce concert, en compagnie des musiciens de l'orchestre Melun Val de Seine. Le programme se poursuivra avec l'une des œuvres les plus importantes du répertoire orchestral : la quatrième symphonie, "Tragique" de Franz Schubert, véritable point d'articulation entre la symphonie classique et l'ère romantique. Un concert tout en émotion et en énergie.

Plus d'infos : 01 64 79 25 41

Tarifs sur place : tarif unique 10€ et tarif abonné 8€

Tarifs en prévente : Tarif plein 8€, tarif réduit 6€ et tarif abonné 6€

CULTURE

Regard sur la saison culturelle 2023-2024

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes de Melun, Le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry travaillent ensemble pour proposer une offre culturelle riche et éclectique et faciliter son accès au plus grand nombre.

C'est ainsi qu'elles ont créé des outils communs, une plaquette de saison, un site internet dédié à la culture et une billetterie. Autant de moyens de découvrir la saison culturelle, que l'on préfère feuilleter une plaquette (également disponible en ligne) ou aller sur le net. Avantage du site culturetvous.fr, vous pouvez aussi y retrouver des interviews et des portraits inédits d'artistes, visionner des vidéos ou découvrir de nouveaux spectacles programmés en cours de saison.

L'innovation, cette année, a été l'ouverture de la billetterie dès le 1^{er} juillet, ce qui vous a permis de découvrir plus tôt les spectacles proposés durant la saison et de réserver dans la foulée. Avec au choix, l'achat de vos places en ligne sur culturetvous.fr ou dans un des cinq points de vente situés dans les communes précitées.

Des tarifs très attractifs

Faciliter l'accès à la culture, c'est aussi proposer des tarifs très intéressants. C'est le cas avec les tarifs réduits (moins de 25 ans, plus de 65 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi...), le Pass Culture pour les 15-18 ans, le tarif ECL (écoliers, collégiens et lycéens) et l'abonnement communautaire qui a été créé il y a plusieurs années par l'Agglo et les communes.

Le principe est simple. À partir de cinq spectacles réservés, vous bénéficiez de tarifs très avantageux. Vous pouvez ensuite compléter votre abonnement sans aucune limite au fil de la saison, en profitant des mêmes tarifs intéressants.

Concerts, théâtre, humour, cirque, danse... la saison culturelle 2023-2024 vous offre une large gamme de spectacles pour toutes les envies. Laissez-vous emporter.

+ d'infos sur culturetvous.fr





MOBILITÉ

Grand Melun : le réseau de bus évolue

Depuis la rentrée, l'offre bus sur le réseau du Grand Melun a évolué : dessertes supplémentaires sur certaines lignes, fusion de lignes et nouvelle numérotation. Objectifs pour Île-de-France Mobilités : rendre le réseau de bus plus lisible, à l'échelle régionale, plus pratique et l'adapter davantage aux besoins de déplacements quotidiens des usagers.

Ne les appelez plus par leur lettre mais par leur chiffre ! Finies les lignes A, B, C, N... Voici les lignes 3601, 3602... etc. Le réseau de bus du Grand Melun est l'un des premiers à adopter la nouvelle numérotation régionale. Objectif d'Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des réseaux en Île-de-France : que chaque ligne dispose d'un numéro unique pour qu'elle ne puisse plus être confondue avec une autre. Exit, par exemple, les 13 lignes de bus qui portent le numéro 13 en Île-de-France. Ce sera plus pratique de retrouver votre ligne quand vous la cherchez sur internet ou sur une application.

Sur Melun Val de Seine, toutes les lignes sont désormais nommées par un nombre à quatre chiffres et commençant par 36. Les anciennes lignes de A à V sont devenues les lignes 3601 à 3634 tandis que les lignes scolaires sont passées de S1 à S16 à 3651 à 3666.

De nouveaux itinéraires plus pratiques

Autre changement sur le réseau : des itinéraires et des dessertes ont été modifiés pour faciliter vos déplacements par exemple :

- La ligne 3610 (anciennement M) offre une nouvelle liaison simple et directe entre le centre-ville, la gare de Melun et les communes de Vaux-le-Pénil et de Livry-sur-Seine. Le secteur sud-ouest de Vaux-le-Pénil est beaucoup mieux desservi.

- La ligne 3607 (fusion des lignes C et N) permet une meilleure desserte de la zone d'activités de Vaux-le-Pénil avec un bus toutes les 15 minutes, aux heures de pointe sur le tronçon « Gare de Melun - Vaux Pleins Vents ».
- La ligne 3613 (anciennement T) propose une nouvelle desserte du Tertre de Chérisy avec un bus toutes les 30 minutes aux heures de pointe.

Plus de bus pour les déplacements du quotidien

Entre les gares de Melun et du Mée-sur-Seine, vous profitez d'un bus toutes les 15 minutes, sur la ligne 3605 (anciennement F).

Sur la ligne 3608 (anciennement Cd), la desserte directe entre Vaux-le-Pénil et la gare de Melun est renforcée le matin grâce à trois courses supplémentaires.

La ligne 3611 propose plus de bus entre le quartier Woodi et la gare de Melun, aux heures de pointe, avec 12 courses supplémentaires.

À noter : les différents travaux sur le territoire de Melun Val de Seine perturbent la circulation des bus. Ils rendent moins visibles et retardent les améliorations attendues des évolutions mises en place à la rentrée. Merci de votre compréhension.



Plus d'infos sur le réseau du Grand Melun sur melunvaldeseine.fr /Rubrique Au quotidien /Déplacements /Bus



Toute l'actu sur melunvaldeseine.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / SANTÉ

Une bourse pour les étudiants en médecine

Pour la troisième année consécutive, l'Agglo propose d'octroyer 20 bourses aux étudiants de l'UPEC qui s'engageront à s'installer sur la Communauté d'Agglomération après l'obtention de leur diplôme. Elle entend ainsi participer à la lutte contre la désertification médicale.

Comme de nombreux territoires, l'agglomération Melun Val de Seine et ses communes doivent faire face au manque de médecins au regard des besoins des habitants. Aussi, elle a décidé d'agir en créant une bourse pour inciter les étudiants de l'université Paris Est Créteil (UPEC) dont une antenne est installée à Melun à s'installer sur le territoire de Melun Val de Seine.

Cette bourse d'un montant de 600 euros par mois sur dix mois est versée sur cinq ans. En contrepartie, les étudiants (en médecine générale ou en chirurgie dentaire) retenus par un jury exerceront leur activité sur la même période dans une des communes de l'agglomération, une fois leur diplôme obtenu.

Dossier de candidature sur melunvaldeseine.fr.

Contact : Contrat Local de Santé, Yasmina Makloufi au 01 64 79 25 89



SANTÉ

Nouvelle opération « Mon panier, ma santé »



Pour la deuxième année consécutive, l'Agglo met en place la distribution de paniers solidaires pour les personnes en situation de précarité et confrontées à des problèmes de santé. « Elles sont orientées vers nous par nos partenaires santé ou les travailleurs sociaux », précise Halima Meghit, chef de projets à la Direction politique de la ville.

Distribués de septembre à décembre, tous les 15 jours, ces paniers sont composés de plusieurs variétés de légumes provenant d'une agriculture bio en circuits courts. D'une valeur de 13€, ils sont proposés à 6€, l'Agglo prenant en charge 7€. En cas de reste, les légumes sont offerts à l'association « Je suis Charclo » qui assure bénévolement

la distribution de repas chauds gratuits dans Melun.

Cette action destinée à lutter contre la précarité alimentaire s'inscrit, comme d'autres dispositifs, dans le Contrat Local de Santé (CLS) qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

D'autres actions santé sont prévues dans les semaines à venir :

- 31 octobre : un rallye santé pour les 16-25 ans, sur inscription jusqu'au 13 octobre, auprès du @sijmelun ou au 01 64 09 73 51.
- 30 novembre : une opération de dépistage du VIH.

+ d'infos sur melunvaldeseine.fr

SANTÉ

Octobre rose : sensibiliser au dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein représente la première cause de décès par cancer chez la femme. Dépisté tôt, il est guéri dans 90% des cas. Simple et remboursé à 100%, le dépistage doit être fait tous les deux ans, à partir de 50 ans. Chaque année, l'Agglo s'associe à l'opération Octobre rose en organisant ou en soutenant des actions de sensibilisation, dans le contrat local de santé Melun Val de Seine dont un volet est consacré à la santé des femmes.

Cette année, la Communauté est partenaire de l'opération "Camion de mammographie" avec

la commune de Dammarie-lès-Lys, le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers et l'Assurance Maladie. Le camion de mammographie stationnera sur la commune, le 19 octobre. Une dizaine de femmes de 50 à 74 ans pourront bénéficier d'un dépistage gratuit (sur inscription préalable au 01 64 87 44 71). Plusieurs exposants seront également sur place pour familiariser les femmes à la palpation et parler avec elles de leur santé sexuelle.

Inscriptions au 01.64.87.44.71

POLITIQUE DE LA VILLE

Micro-Folie Melun Val de Seine : la culture pour tous



Sur la saison 2022-2023, la Micro-Folie Melun Val de Seine a attiré 3 500 visiteurs. Le musée numérique reprend ses itinérances cet automne.

Grâce au musée numérique, tout un chacun peut découvrir plus de 7 000 chefs d'œuvre de 84 musées et institutions culturelles, en France et dans le monde. Peintures, sculptures, arts décoratifs, mais aussi musique, mode... ce musée virtuel offre une ouverture sur une large gamme de disciplines artistiques à travers différentes collections (ou thèmes).

Le musée numérique va au-devant du public grâce à ses itinérances sur le territoire de Melun Val de Seine, dans des bibliothèques, des établissements scolaires, des établissements pour personnes âgées...

Après une petite pause estivale, les itinérances ont recommencé. En octobre, le musée numérique sera à Vaux-le-Pénil (à l'Arcature du 9 au 14 octobre, dans le cadre du Festival Premières bobines, du 16 au 20 octobre), à la résidence Blanche de Castille à Melun, du 23 au 27 octobre, au château des Bouillants à Dammarie-lès-Lys, du 30 octobre au 11 novembre, à l'école Denis Mukwege, dans le quartier Woodi, du 13 au 24 novembre.

La Micro-Folie fait son cinéma

Depuis quelques mois, la Micro-Folie Melun Val de Seine propose un nouveau module, le FabLab. « Le FabLab est doté du matériel haut de gamme et de dernière génération pour réaliser des films ou des mini films en 3D et à 360° », précise Valéria Mevoli, coordinatrice de la Micro Folie. « Notre objectif est de le mettre à la disposition des structures du territoire, par exemple un collège. Une fois réalisé, le film peut être visionné grâce à des casques de réalité virtuelle ».

À plus long terme, l'équipe de la Micro-Folie ambitionne de constituer un groupe de jeunes pour produire des films mettant en valeur des projets et des manifestations organisés sur le territoire de Melun Val de Seine.

+ d'informations sur micro-folie.melunvaldeseine.fr/

TOURISME

L'Agglo soutient les hébergements touristiques

Vous avez un projet d'hébergement touristique, de charme ou insolite ? L'Agglo peut vous accompagner financièrement. À cet effet, elle a lancé deux appels à manifestation d'intérêt.

L'Agglo a fait du développement touristique local une de ses priorités comme vecteur d'attractivité de son territoire. En mars 2022, le conseil communautaire a validé le schéma directeur du tourisme 2022-2026 qui fixe plusieurs objectifs à atteindre, notamment dans la filière de l'hébergement. Pour cela, l'Agglo a choisi d'accompagner les porteurs d'un projet d'hébergement individuel, de charme en milieu rural ou insolite et a créé deux fonds d'aide.

Les projets d'hébergement rural de charme doivent concerner la création de l'hébergement ou son extension, le changement d'usage ou de destination d'un bâtiment existant. L'aide financière porte sur les dépenses d'investissement : travaux de façade, toiture, aménagement intérieur et/ou extérieur... Dans tous les cas, les travaux envisagés doivent favoriser l'amélioration du confort de l'hébergement, en suivant une démarche compatible avec le développement durable.

En accompagnant les projets d'hébergements touristiques insolites, l'Agglo entend se distinguer de l'ensemble des territoires franciliens qui proposent un tourisme vert et familial. Cabanes perchées, dômes, châteaux d'eau désaffectés, tiny houses... tous les projets insolites peuvent bénéficier du fonds d'aide créé par l'Agglo, qu'il s'agisse d'une construction ou d'une rénovation.



Pour plus d'informations et télécharger le règlement des deux appels à manifestation d'intérêt, rendez-vous sur melunvaldeseine.fr



ASSAINISSEMENT Enquête publique

Une enquête publique se déroule, jusqu'au 2 novembre, sur les nouveaux zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Le public peut prendre connaissance des documents et consigner ses éventuelles observations :

- Sur un registre d'enquête publique à disposition à l'Université UPEC, 51 avenue Thiers à Melun (lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h)

- Par courrier, à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la même adresse.



**Toute l'actu sur
melunvaldeseine.fr**

DOSSIER

La gare de Melun se transforme



©Arep pour SNCF



“La gare sera plus accessible et plus moderne, pour en faire un lieu de passage plus adapté aux besoins des voyageurs. Il s’agit aussi d’en faire un lieu de vie et de travail agréable à vivre”

Louis Vogel, président de la Communauté d’Agglomération Melun Val de Seine.

Avec 50 000 voyageurs par jour, le pôle-gare de Melun fait partie des grands pôles de correspondances de la région, desservi par le RER D, le Transilien R, le TER Bourgogne et une vingtaine de lignes de bus. Sa transformation, déclarée d'utilité publique en août 2022, prend forme aujourd'hui.

Les premiers panneaux et engins sont apparus sur le parvis nord.

C'est le début d'un long chantier, qui se déroulera par phases successives d'ici 2030. Porté par Île de France Mobilités, la SNCF et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine avec sa Société publique d'aménagement, le nouveau pôle-gare de Melun facilitera les correspondances entre les différents modes de déplacement ; au sein d'espaces réorganisés, agrandis et embellis.

DOSSIER

1

De nouvelles liaisons douces entre le sud et le nord de l'agglomération

Dans le cadre de la rénovation de la gare menée par SNCF Gares et Connexions, la création d'un nouveau passage souterrain permettra aux usagers du train d'accéder aux quais : la création d'escalators et d'ascenseurs le rendra accessible aux personnes en situation de handicap. Il sera aussi accessible à tous ceux qui veulent traverser la gare à pied. La création de ce nouveau passage permettra de réserver aux vélos l'actuel tunnel public, qui sera raccourci. Enfin dans la partie gare, l'actuel passage souterrain d'accès aux quais sera rénové.

2

De l'immobilier d'entreprise

Au pied de la gare, le projet PRELUDE, issu d'un appel à projet lancé par Melun Val de Seine, abritera de futurs commerces, services et bureaux, sur une surface de 12 000 m², dans un bâtiment de haute qualité environnementale. Un projet destiné à attirer de nouvelles activités, dans un cadre de travail qualitatif proche de la Seine, de la forêt de Fontainebleau et du cœur commerçant de Melun.

3

Des parvis réorganisés et accessibles à tous

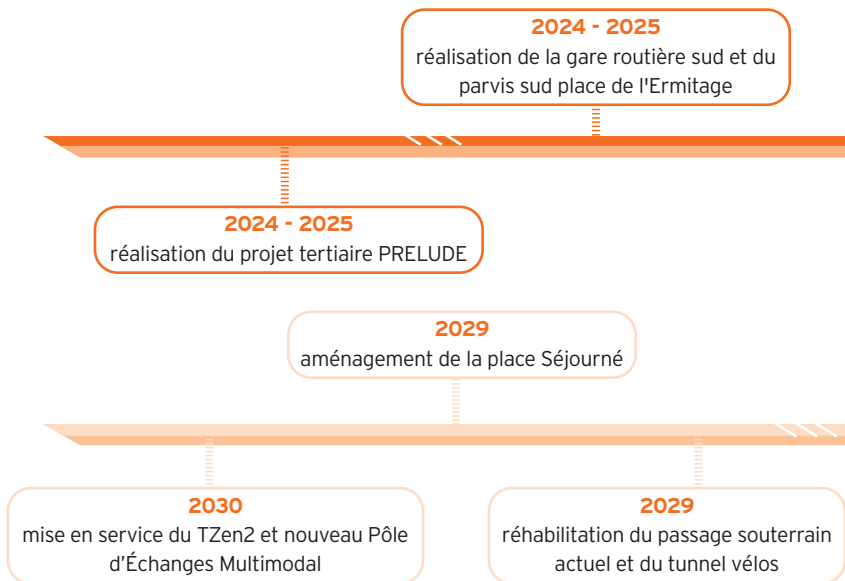
Les aménagements urbains des parvis faciliteront la vie des piétons, des vélos, des personnes à mobilité réduite, en leur consacrant des espaces réservés et adaptés. Autour de ces circulations réorganisées et apaisées, dans un espace public mieux partagé entre les différents modes de transport, des végétaux seront plantés.

Vue du futur parvis de la gare, depuis l'avenue de la Libération.



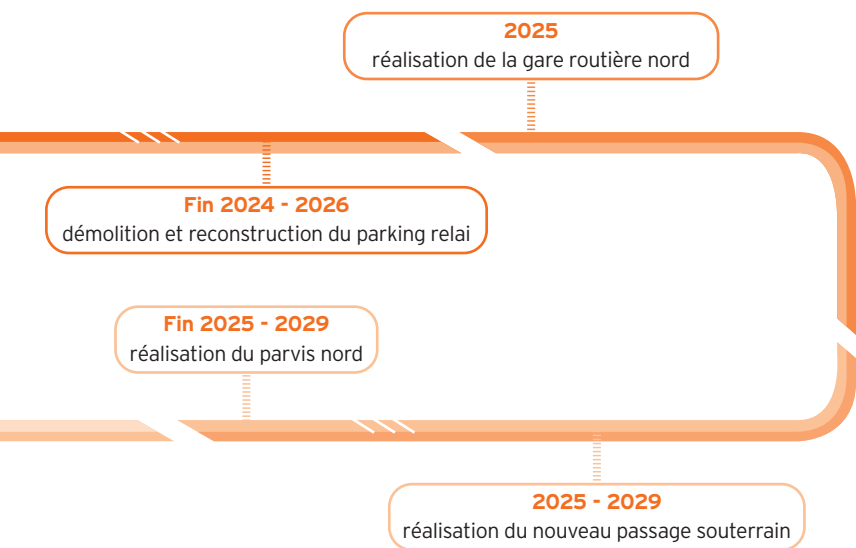
Votre futur pôle gare

Les grandes étapes du chantier





Montant prévisionnel : 160 millions d'euros dont 50 millions pour les aménagements non ferroviaires sous maîtrise de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



4

Le terminus du Tzen2

La mise en service prévisionnelle du Tzen2 coïncide avec celle du pôle-gare, en 2030. Ce bus à haut niveau de service desservira 26 stations entre le Carré Sénart, à Lieusaint, et le pôle gare de Melun. Imaginés et conçus par Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, les Tzen, à mi-chemin entre bus et tramway, circulent sur une voie réservée, qui garantit un temps de parcours réduit et une régularité optimale, avec une fréquence de passage de 6 min en heures de pointe à 10 min en heures creuses. Le Tzen2 est sous maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-et-Marne, qui participe également au financement du pôle gare.

Plus d'infos sur Tzen2.com



5

La place Séjourné agrandie et transformée

Le nouveau passage souterrain sous les voies ferrées créera un nouveau lien entre les places Galieni et Séjourné. Au sud, du côté de la Rochette et Dammariè-lès-Lys, il débouchera sur une place Séjourné agrandie, après des démolitions. Les revêtements, le mobilier, l'éclairage, les végétaux... cette place sera totalement transformée, pour devenir plus agréable, plus accessible et plus sécurisée.

6

950 places au nouveau parking relais

Au sud de la gare, le parking en étages, dégradé, sera détruit. Un parking relais de 950 places, plus grand que l'actuel parking, sera reconstruit sur le même site. Les abonnés aux transports en commun y auront un accès favorisé.

➔ **Plus d'informations sur melunvaldeseine.fr**

➤ Les travaux en cours

Depuis début septembre, et pour une durée d'un an, les travaux préparatoires ont commencé par des démolitions et l'installation d'une base de vie de chantier.

La démolition de bâtiments vétustes, au nord et au sud de la gare, permettra de disposer de l'espace nécessaire aux aménagements urbains. Pour limiter les nuisances sonores, les travaux de démolition auront lieu en semaine et en journée. Les travaux à proximité directe des voies ferrées auront lieu de nuit ou le week-end pour limiter l'impact sur la circulation des trains. Des lettres d'informations régulières aux riverains les tiendront informés tout au long du chantier.

Ces travaux entraînent aussi des modifications pour le stationnement. Les parkings Galieni et Libération sont fermés depuis le 15 août, et un parking provisoire est mis à disposition quai Maréchal Joffre. La zone de taxis est déplacée, majoritairement place Galieni. La circulation des piétons et des bus reste inchangée. Quant aux vélos, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine et la Ville de Melun veillent à maintenir des zones de stationnements pour les vélos (arceaux et boxes). À terme, le pôle gare accueillera 650 places de stationnements pour les vélos !

Une question ? aménagement-pole-melun.fr ou contact@poledemelun.fr



Le parvis Nord dans sa partie supérieure.

➤ Le mot de l'élu : Michel Robert, conseiller délégué au pôle d'échanges multimodal, mobilités actives et intermodalité



Ce projet consiste à transformer la gare de Melun et ses abords en un pôle d'échanges multimodal, où se connectent différents modes de transports : le train bien sûr, le Tzen2, les bus urbains, les cars interurbains, les automobiles, avec un stationnement mieux géré. Et bien sûr, les modes actifs : le vélo, avec des accès facilités et du stationnement sécurisé, et la marche, vivement encouragée. Bénéfiques à l'environnement et à la santé, les modes actifs sont aussi encouragés grâce au Schéma Directeur des Liaisons Douces,

qui prévoit 50 km d'ici 2030, en les connectant du mieux possibles aux aménagements réalisés par les communes. Avec ce projet de pôle gare, où sont investis 50 millions d'euros (hors subventions), l'agglomération met en œuvre les orientations du projet d'agglomération « Ambition 2030 », pour des mobilités décarbonées. Il s'agit aussi de proposer des alternatives à l'usage de la voiture en mode individuel, en encourageant le covoiturage et l'autopartage, en créant des parcs-relais de stationnement et en accompagnant les plans de mobilité d'entreprise.

Retrouvez le projet en vidéo sur



Morgane Pilot,

La surdouée de la pâtisserie



À 25 ans seulement, Morgane Pilot est une surdouée de la pâtisserie. Accompagnée par le dispositif « l'Atelier » de l'agglomération Melun Val de Seine, elle ouvre prochainement une boutique près du restaurant d'Eddy Creuzé au Mée-sur-Seine, le chef étoilé qui lui a fait confiance dès ses débuts.

À 25 ans seulement, vous avez déjà 10 ans de pratique derrière vous ! Quel est votre parcours ?

Morgane Pilot : J'ai grandi entre Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy et mes premiers pas en pâtisserie remontent à l'âge de 13 ans, lorsque j'ai essayé de faire mes premiers macarons. Toute petite, je lisais beaucoup de livres sur la pâtisserie, j'adorais cela. Ensuite, à l'école puis au collège, j'étais plutôt une bonne élève. En 2013, j'ai voulu faire mon stage de 3^e en pâtisserie, au grand dam de mes parents ! J'ai eu la chance d'intégrer l'équipe d'Eddy Creuzé, au restaurant L'Inédit à Pringy, pour une semaine de stage. C'est à l'issue de cette expérience très enrichissante que Monsieur Creuzé a proposé... de m'embaucher !

Eddy Creuzé* : J'ai tout de suite vu dans ses yeux et dans sa gestuelle, qu'elle avait quelque chose à apporter dans ce métier. Elle était passionnée, travailleuse avait envie de faire se régaler les gens et de partager... Des jeunes comme elle, on en voit seulement un tous les 10 ans !

Morgane Pilot : De mon côté, je n'ai pas hésité et une grande histoire

a commencé ! Mais il a fallu qu'Eddy Creuzé convainque mes parents. Lors de ces trois années passées à L'Inédit, j'ai passé un CAP cuisine et un CAP pâtisserie. Ensuite, Eddy Creuzé m'a permis de présenter ma candidature chez Lenôtre afin de poursuivre mon apprentissage. Mon dossier accepté, j'ai passé trois années dans cette superbe maison, accompagnée par de nombreux meilleurs ouvriers de France comme Jean Christophe Jeanson et Guy Krenzer. J'y ai passé le CAP chocolatier-confiseur, le CAP glacier et une Mention complémentaire pâtissier-chocolatier-glacier-confiseur. Enfin, pour terminer mon apprentissage et passer le Brevet Technique des Métiers chocolaterie-confiserie, j'ai rejoint l'équipe de Nicolas Bernardé, meilleur ouvrier de France à la Garenne-Colombes. J'adorais cette boutique depuis longtemps. Certainement les deux années les plus difficiles et éprouvantes tant le diplôme est complexe et demande de l'investissement, mais cela m'a valu une mention très bien, et m'a permis de savoir quelle serait la suite... vouloir travailler pour moi !

“ Des jeunes comme elle, on en voit seulement un tous les 10 ans ! ”

Après cette riche période de formation, qu'avez-vous fait ?

Morgane Pilot : Cela fait deux ans que je suis à mon compte. Mon contrat d'apprentissage a pris fin le 31 août 2021, le 1^{er} septembre 2021 j'étais immatriculée à la CCI de l'Essonne en tant que micro-entreprise. Après plusieurs mois d'hésitation, de création et de test, j'ai fondé la marque de chocolaterie-confiserie haut de gamme « Maison Romy » et j'ai aménagé un laboratoire de pâtisserie à mon domicile.

Vous en avez définitivement terminé avec la formation ?

Morgane Pilot : J'ai reçu deux formations dans le marketing digital, grâce à BTMI conseils (Un dispositif soutenu par l'agglomération Melun Val de Seine). Depuis, je crée des chocolats et des confiseries sur mesure, notamment le Rolly, un roulé de guimauve au chocolat à pâte de fruit, que je vends à des traiteurs professionnels, des particuliers ou

BIO-EXPRESS

2013

Premier stage en pâtisserie chez Eddy Creuzé, à l'Inédit à Pringy.

2018

Création de la marque de chocolaterie-confiserie haut de gamme « Maison Romy »

2023

Préparation de l'ouverture de sa pâtisserie en février 2024

des entreprises. J'ai mon petit réseau où je trouve également mes produits locaux, le miel vient de Seine-Port par exemple, et j'ai de la visibilité. **Comment envisagez-vous l'avenir ?** **Morgane Pilot :** Grâce à l'aide de BTMI Conseils, et plus particulièrement de Simone Coco, qui m'a permis d'obtenir mon financement pour les travaux et l'aménagement, je m'appête à installer mon équipement de pâtisserie et ouvrir une boutique tout près de l'actuel restaurant d'Eddy et Nathalie Creuzé, le Bistro de la Grande Maison, au Mée-sur-Seine. En quelque sorte, je reviens chez moi ! Cette toute première boutique ouvrira en février 2024 et j'ai beaucoup de projets, pourquoi pas des cours de pâtisserie, mais aussi de nouvelles créations !

Quelle est la recette du succès ?

Morgane Pilot : J'ai la chance d'être bien entourée et par les plus grands. J'avance pas après pas et j'essaye de ne jamais me conforter. Ma devise c'est « sois petite parmi les grands », je ne cours pas après une notoriété nationale mais aspire à une reconnaissance locale, avec mes créations. Être meilleur ouvrier de France ? j'ai encore beaucoup de choses à prouver et puis, même si j'ai déjà 10 ans d'expérience, je n'ai que 25 ans ! L'envie viendra peut-être plus tard !

** Natif de Melun, Eddy Creuzé a d'abord été à la tête du Mariette, à Melun, avant d'ouvrir L'Inédit, entre Pringy et Ponthierry, restaurant avec lequel il a obtenu une étoile au Michelin. Depuis 2018, il est établi au Mée-sur-Seine, au Bistro de la Grande Maison.*

Suivez le guide



Deux expositions thématiques à voir au Musée de la gendarmerie

Deux expositions temporaires sont actuellement présentées, et jusqu'au 7 janvier 2024, au Musée de la Gendarmerie Nationale à Melun.

- La première, « les gendarmes et le sport, jusqu'au bout de l'effort » met en avant les liens entre le sport et la gendarmerie et en illustre les valeurs communes telles que l'entraide et le dépassement de soi, le courage, le sens de l'honneur... Parce que leur condition physique est nécessaire à l'accomplissement de leurs missions, les gendarmes ont aussi un rapport particulier au sport.

- « Artisans et artistes de la Garde Républicaine » : cette exposition temporaire met en lumière les hommes et femmes, notamment les artistes et artisans, qui participent à la renommée de ce corps si apprécié des Français. La cavalerie, la fanfare de maréchalerie, la sellerie, l'armurerie et l'atelier des costumes d'époque, tous participent à la transmission et à la préservation d'un patrimoine immatériel.

Tarif unique exposition temporaire : 3€ (gratuit pour les moins de 6 ans).

Entrée au musée : plein tarif 7€ / tarif réduit - 5€.

Renseignements sur gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee ou au 01.64.14.54.64 ou musee@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Salon de la Gastronomie



Le Salon de la gastronomie du Mée-sur-Seine revient comme chaque année les 10, 11 et 12 novembre 2023 au MAS pour trois jours d'animations, de dégustations et de shows autour de la gastronomie. Vous retrouverez une cinquantaine d'exposants dès 14h le vendredi, des démonstrations, un grand espace restauration. Le concours de cuisine et des arts de la table, le Trophée Jacques Durand se déroulera le samedi 11 novembre, en partenariat avec l'Académie nationale de cuisine.

Le concours de la meilleure bûche de Noël de l'agglomération laissera sa place au premier concours régional du meilleur macaron d'Île-de-France, ouvert uniquement aux professionnels et organisé en partenariat avec La Maison de la Boulangerie de Seine-et-Marne.

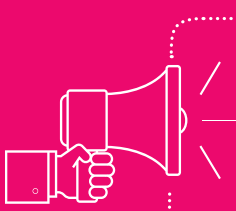
Le MAS, 800 avenue de l'Europe, 77350 Le Mée-sur-Seine. Entrée gratuite.

Le Petit Futé revient en Seine-et-Marne

Après plusieurs années sans parution, le Petit Futé sort une nouvelle édition ; en vente au 1^{er} trimestre 2024. Des centaines d'adresses : monuments, restaurants, hébergements, commerces, artisans, nature... Pour un guide qui s'adresse aussi bien aux touristes de passage qu'aux habitants du territoire.



**Découvrez-en + sur
melunvaldeseine-tourisme.com**



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants.

Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglo melunvaldeSeine



Ville de Melun



#Prévention | Tous vigilants face au harcèlement scolaire !
Parce que rentrée scolaire est synonyme de souffrance pour trop d'enfants, retrouvez le livret ludique « Non au harcèlement » réalisé par la **Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine** dans le cadre des **#CitésEducatives**.

Rédigé pour accompagner et sensibiliser nos écoliers, il permet de faire prendre conscience de cet engrenage qui peut parfois leur échapper et engendrer des dégâts irréversibles pour certains.

En France, ce fléau touche 1 élève sur 10, au cours de sa scolarité, quel que soit son âge. Que ces violences soient verbales, physiques ou psychologiques : elles sont inacceptables !

Vous êtes victime ou témoin de harcèlement ? Composez le 30 20 pour signaler un cas de harcèlement ou le 30 18 en cas de cyberharcèlement.



Septembre

18 likes, 3 comments, 10 shares

photographyjeanluc77



#photographyoftheday
#photodujour
#pictureoftheday
#imagedujour **#melun**
#meluntourisme
#melunvaldeSeine
#agglo melunvaldeSeine
#explore_iledefrance
#jaimel77 **#grandparissud**
#seinetmarnetourisme
#seinetmarnes **#photodenuit**
#prisonmelun **#laseine**
#canon7dmarkii
#canonphotography
#canonphoto **#canon**

Juillet

78 likes, 13 comments, 1 share

Melun Val de Seine



#Rassemblement citoyen à l'appel des **#maires** de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine devant leurs hôtels de ville.

Rejoints par leurs habitants, ils ont exprimé leur soutien aux habitants, commerçants, artisans, agents de leurs communes et élus victimes des très graves violences de ces derniers jours en France comme sur le territoire.

Ils répondaient à l'appel de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités.

Ville de Melun Ville de Dammarie-lès-Lys Ville de Le Mée-sur-Seine Ville de Saint Fargeau Ponthierry Ville de Boissise le Roi - Orgenoy Officiel Mairie de Rubelles Mairie De La Rochette 77 Officiel Mairie De Pringy Ville de Vaux-le-Pénil Mairie de Maincy - Officiel

Mai

22 likes, 1 comment, 6 shares

Le Parisien | 77



Melun-Val-de-Seine : une saison culturelle 2023-2024 accessible malgré l'inflation
l.leparisien.fr/HldF



27 août

2 likes, 1 comment, 1 share

Suivez-nous

f AGGLOMELUNVALDESEINE

@AGGLOMELUNVALDESEINE

@AggloMVS

@COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

Les élus du groupe « Pour une Communauté d'Avenir » se félicitent du travail mené en commun par les communes et la Communauté Melun Val de Seine pour offrir aux habitants de l'ensemble du territoire un accès varié à la culture à des tarifs avantageux.

Les élus délégués à la culture et les services des cinq communes qui accueillent les principales salles de spectacles (Melun,

le Mée-sur-Seine, Dammarie-lès-Lys, Vaux-le-Pénil et Saint-Fargeau-Ponthierry), ont, cette année encore, travaillé de concert, pour faire aboutir cette saison culturelle 2023 - 2024 et ses outils communs : plaquette, site internet cultureetvous.fr et billetterie.

Saluée par la presse pour ses tarifs avantageux (dont bénéficient les habitants de nos 20

communes) et la qualité de la programmation, cette saison culturelle démontre une nouvelle fois, s'il en fallait, que la coopération entre nos communes est gagnante pour tous.

Louis Vogel et les 42 membres du groupe

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

TAXE GEMAPI

La facture est très salée pour les propriétaires immobiliers en cette rentrée. Outre l'augmentation de la taxe foncière, résultant de la hausse des taux votés par les communes, de la revalorisation des bases locatives cadastrales et de la suppression de la taxe d'habitation, certains contribuables ont eu une désagréable surprise en consultant leur avis d'impôt de taxe foncière.

En effet, la majorité communautaire a voté une taxe dite GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Elle a fixé le produit de la taxe à 740 000 euros pour 2023. Instaurée en 2018, cette taxe - destinée à financer les dépenses liées à la gestion des cours d'eau et aux risques de crue - est facultative et le plafond maximal fixé à 40 euros par habitant reste théorique.

Nous savons que la taxe GEMAPI pourrait être multipliée par dix afin d'indemniser les agriculteurs victimes d'inondations.

Il est dans les compétences de l'agglomération Melun Val de Seine d'assurer la prévention des crues. Mais ce n'est pas la lutte contre ces dernières qui est mise en œuvre : c'est plutôt la limitation de leur impact. On s'en tiendra, par exemple, à essayer de régler ponctuellement les points les plus critiques du cours des rivières à grand renfort de digues et de creusement des lits. Or, au même moment, la majorité de la CAMVS s'entête à porter ou défendre des projets absurdes et climaticides, qui vont renforcer la violence des crues : la destruction d'une partie du bois de Bréviande pour y construire une route, l'urbanisation quasi-totale de la plaine de Montaigu et la destruction du bois de Montaigu, la

multiplication des routes et des ronds-points, l'artificialisation de 300 ha de champs pour développer la ZAC de Montereau-sur-le-Jard, la mise à grand gabarit de la Seine dans la Bassée, etc.

La catastrophe climatique en cours - qui se manifeste ici par des inondations, des sécheresses, des canicules plus fortes et plus fréquentes - nécessitera des investissements croissants qui, si les exécutifs s'entêtent dans leurs cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et projets inutiles, risquent de peser toujours plus sur les simples contribuables.

Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES

Vincent Benoist, Julien Guérin et Arnaud Saint-Martin.

Conseillers communautaires

Groupe « Melun Val de Seine Rassemblée »

Une période estivale secouée par les émeutes et leurs conséquences

Notre agglomération a durement été touchée par les émeutes de juin dernier. Le Mée-sur-Seine, avec notamment le centre commercial de la Croix-Blanche ravagé par les flammes, Dammarie-lès-Lys, avec sa médiathèque et l'école Charles Perrault, mais aussi la Ville de Melun, nos communes doivent se relever de ce traumatisme. Le coût de ces émeutes se chiffre à plusieurs millions d'euros. Nous tenons à renouveler notre soutien à nos collègues élus des villes les plus durement touchées ainsi qu'aux agents communaux qui ont œuvré et œuvrent encore afin de réhabiliter les lieux touchés et permettre un retour des administrés dans ces derniers.

Après avoir rencontré les maires de 240 villes,

le chef de l'État a annoncé une loi d'urgence pour accélérer les reconstructions des bâtiments et de la voirie. Pour le moment aucune réponse concrète n'a été apportée aux communes. Par contre, le Groupe CAMVS Rassemblée salue les initiatives du Département de Seine et Marne et notamment de la Région Île-de-France, de mettre en place un fond de soutien aux communes impactées par ces violents incidents. Notre agglomération se doit d'être en soutien de nos communes afin de surmonter ensemble ce défi colossal. Un fonds de concours spécial pourrait être instauré afin de contribuer à la reconstruction. L'adage bien connu « l'union fait la force » prend tout son sens avec cette actualité.

Alors que nous approchons de la période de préparation budgétaire pour l'année à venir,

le Groupe CAMVS Rassemblée souhaite que les conséquences des émeutes soient prises en compte dans cette préparation. En effet, l'impact des émeutes sur le budget de nos communes ainsi que sur la qualité du service public rendu aux administrés sera lourdement pénalisé par ces événements et ne se limiteront pas à l'exercice budgétaire 2023.

L'ensemble des élus de notre Groupe vous souhaite une belle rentrée.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beauvines-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Groupe « Rassemblé-es pour l'agglomération Melun Val de Seine »

8 jours d'émeutes et après ?

Au mois de juin, notre pays a connu une vague de violences qui a causé de nombreux dégâts dans de nombreuses villes. Notre agglomération n'a pas été épargnée. Des dégradations et des destructions de mairies, de commissariats, d'équipements publics de proximité, de commerces, et même d'écoles ont eu lieu. Rien ne justifie de telles violences ! Les premiers impactés sont les habitants eux-mêmes.

Nous nous sommes rendus sur ces différents lieux pour soutenir les habitants, les commerçants, les salariés du service public et les maires. Comme tous, nous avons été choqués et tout naturellement, nous avons témoigné de notre solidarité.

Nous devons collectivement trouver des solutions et proposer des politiques publiques fortes afin de remettre de la justice sociale, du sport, de la culture, de la mobilité dans ces quartiers. De véritables politiques doivent être déployées pour favoriser l'accès aux soins, à l'éducation, aux services publics, à la culture parallèlement à une police de proximité beaucoup plus proche de la population.

Des dispositifs existent depuis des décennies mais ils sont insuffisants et mal employés. Le citoyen doit se retrouver au cœur du déploiement des politiques publiques.

Notre groupe est ouvert à toute discussion, concertation au sein de notre agglomération afin de réfléchir ensemble pour répondre concrètement aux besoins des habitants de ces

quartiers touchés et affectés par les émeutes. Faisons ensemble et partout sur notre agglomération le nécessaire pour développer le bien vivre ensemble !

Nathalie Dauvergne Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn

Elus communautaires

« Rassemblé-es pour l'agglomération Melun Val de Seine »

 **Groupe Rassemblé-es pour l'Agglomération Melun Val de Seine**

Non-inscrit

Vous avez reçu votre taxe foncière !

Et vous constatez, après l'augmentation de 8% en 2022, une nouvelle augmentation de 7% cette année.

En contrepartie de ces augmentations, les habitants de l'agglomération n'obtiennent malheureusement que la double peine :

- Une baisse de la fréquence de ramassage de nos ordures ménagères (plus qu'un seul passage par semaine dans les zones pavillonnaires et petits collectifs) et

toujours pas de retour à un ramassage mensuel des encombrants

- Une insécurité grandissante dans toute l'agglomération
- Une hausse des tarifs de sport passion pour nos enfants
- Une augmentation en flèche de la dette de l'agglomération
- Une augmentation sensible du prix de l'eau potable

Le projet « Ambition 2030 » de la majorité

hors-sol Vogel-Vernin-Mebarek ressemble donc bien à une chimère.

Pendant ce temps, M. Vogel s'est néanmoins longuement appliqué la politique du « quoi qu'il en coûte » pour fuir ses responsabilités et espérer devenir sénateur.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Michaël Guion, Conseiller municipal et communautaire mguion@ville-melun.fr



Un projet de

Rénovation Énergétique?



L'AGGLO vous accompagne

Conseils gratuits · Aides financières
melunvaldeseine.fr / 01 64 98 11 79

